



Contribution à la réflexion sur les caractéristiques d'une politique économique et monétaire arabe unifiée face aux développements de l'union européenne.

Dr. S.BOUMENDJEL (M.C FSEG d'Annaba).

La **politique économique** est une fonction de l'Etat, fonction d'orientation et de coordination de l'activité économique au moyen d'un certain nombre de mesures (juridiques, commerciales, administratives, etc.) adéquates et harmonisées entre elles. La politique économique est constituée par les méthodes, les mesures et les moyens mis en œuvre par l'état pour organiser l'activité économique nationale. Il s'agit d'une manifestation de pouvoir de la superstructure de la société, c'est-à-dire de l'état dans le cadre de son action d'orientation et de coordination des diverses opérations économiques, qui se déroulent (ou doivent se dérouler), grâce à des mesures appropriées et cohérentes.

Mais, il n'est pas possible de parler de politique économique et monétaire arabe unifiée sans politique tout court. La **politique** n'est rien d'autre en fait que l'art de résoudre, encore et toujours, les conflits d'intérêts. « En science politique, écrit Engueleguele¹ [1998], le changement des orientations de l'action publique est traditionnellement appréhendé à partir du modèle systémique qui décrit le processus politique comme un ensemble de flux générés par les échanges entre le système politique et son environnement. »

La problématique posée à ce niveau est celle des rapports Etat-citoyen, administration-administré, Exécutif-Législatif. Bref, il s'agit d'une question de compréhension mutuelle et de consensus dans l'expression et la satisfaction optimale des besoins de tout un chacun en fonction des contraintes dominantes du milieu environnant et des moyens disponibles ou à acquérir.

Les méthodes modernes constituent une nette amélioration dans l'efficacité de transmission des « préférences » du « Pouvoir ». Comme l'écrit Lévi-Strauss² [1950], la lutte contre l'analphabétisme se confond ainsi avec le renforcement du contrôle du citoyen par le pouvoir. Car, il faut que tous sachent lire pour que ce dernier puisse dire : « nul n'est censé ignorer la loi !³ »

Cette objectivation ou/et sacralisation des préférences est fondamentale, car elle permet cette transformation des consommations et des profits qui conditionne le développement. On peut consommer davantage de « spoutnik » et moins de pommes de terre, davantage de « fumée de haut fourneau » et moins de riz, mais on se sent plus rassasié car les « plans » témoignent indiscutablement d'une augmentation des revenus ! Référons-nous à la Corée du Nord de ce troisième Millénaire : étant sans doute le dernier bastion du marxisme-léninisme-stalinisme, l'Etat nord coréen se permet de menacer la plus grande puissance mondiale, c'est-à-dire les Etats-Unis, en lui annonçant la possession de l'arme nucléaire avec une population à majorité affamée.

Le professeur Austruy⁴ [1965] l'a bien mis en relief : "les **coûts du développement** sont la traduction dans les termes de l'analyse économique des tensions et des traumatismes psychosociaux engendrés par la rupture des cohérences entraînée par le développement." Or, cette rupture peut être rendue moins douloureuse par le « Pouvoir » lorsqu'il est capable de susciter et de faire admettre rapidement de **nouvelles cohérences**, et d'aménager un passage facile entre les cohérences que l'on

¹ ENGUELEGUELE Stéphane, Avocat à la Cour –Docteur d'Université en Science Politique –CURAPP-CNRS – Comment les "idées" passent dans "l'action" le changement de discours public en matière économique au Cameroun – Janvier 1998

² Lévi-Strauss –Tristes Tropiques, éd.Plon, 1950, p317 et suiv

³ AUSTRUY Jacques – Le Scandale du Développement- Editions Rivière et Cie- 1965-p174

⁴ AUSTRUY Jacques – 1965 –p175 et suiv.



doit perdre et celles que l'on doit gagner. Toujours selon Austruy, l'histoire nous enseigne qu'il a, en général, réussi cette opération en s'incarnant dans la « trinité » hiérarchisée du « Prophète, de l'Instituteur et du Gendarme ».

Les pays arabes, et notamment, ceux du Maghreb qui nous intéressent le plus ici, sont-ils donc parvenus à cette cohérence, à un moment où s'annoncent différentes perspectives d'arrimage international : zone dollar ou zone euro ?

Comment se présentent-ils donc ?

Selon Novicki⁵ (1997), les pays arabes sont, sur le plan du développement humain dans les années 1990, mieux lotis que la plupart des autres PED du tiers-monde, ce qui aurait dû, en principe, constituer pour eux un atout appréciable en vue de leurs REI avec les PDI de l'Occident.

En effet le tableau du profil de la pauvreté qu'elle présente donnait les statistiques suivantes extraites du Rapport sur le développement humain, 1997, du PNUD :

Tableau du Profil de la pauvreté	Espérance de vie qui ne dépasse pas 40 ans (%) 1990)	Population n'ayant pas accès aux services de santé (%) 1990-95)	Population n'ayant pas accès à de l'eau potable (%) 1990-96)	Taux d'analphabétisme des adultes (%) 1995)	Enfants scolarisés pendant moins de 5 ans (%) 1990-95)	Population vivant avec 1\$ ou moins par jour (%)1993)
Afrique subsaharienne	31,9	47	49	42,2	29	39
Amérique latine et Caraïbes	10,8	n.d	25	13,4	27	24
Asie de l'est	8,9	12	32	17,8	12	26
Asie du sud	19,9	22	18	49,6	39	43
Asie Sud-est et Pacifique	15,1	15	35	12,3	16	14
Etats arabes	15,5	13	24	43,2	9	4

Apparemment, les pays arabes ne sont trop mal classés. Leur espérance de vie est moyenne, leur population accède moyennement aux services de santé et à l'eau potable pratiquement mieux que tout le reste du Tiers Monde, et ils ont une faible proportion de la population vivant avec un dollar seulement par jour. Un seul point noir apparaît sur ce tableau : il concerne le taux d'analphabétisme des adultes malgré un meilleur pourcentage d'enfants scolarisés plus longtemps.

Que s'est-il passé une dizaine d'années plus tard ?

Selon Abdellatif Y.Al-Hamad⁶, ancien ministre des finances du **Koweït**, Directeur général et Président du Conseil d'administration du Fonds arabe pour le développement économique et social,

⁵ Novicki Margaret A.–Nécessité de politiques favorables aux pauvres –Afrique Relance –Volume 11 – N°1– Juillet 1997 – p25

⁶ Al-Hamad Abdellatif Y. – Conférence Per Jacobson...Les pays arabes doivent se fixer des priorités claires pour donner de l'élan aux réformes – FMI Bulletin –Volume 32 – N°18–27 octobre 2003 – p297



qui, en marge des réunions annuelles du FMI et de la BM à Dubaï, a prononcé le 29 septembre 2003 une conférence Per Jacobson de 2003, « *la région arabe, qui s'étend de Dubaï sur le Golfe arabo-persique à Nouakchott en Mauritanie sur l'Atlantique, est extrêmement vaste et diverse, à la fois du point de vue de sa géographie, de ses ressources et de son développement. La région, avec une population de 295 millions d'habitants, est la plus pauvre du monde en eau et en ressources agricoles, mais l'une des plus riches en réserves d'hydrocarbures. Le PIB annuel moyen par habitant est de 2445\$, ce qui place la région dans le groupe des pays à revenu intermédiaire.* »

En Algérie, certes, " la croissance a été bonne en 2003 (6,4%), grâce à l'activité pétrolière, mais, d'après ce que rapporte l'Organisation de coopération et de développement économique⁷ (OCDE), dans son dernier rapport sur les perspectives économiques en Afrique, elle devra redescendre à 4,1% en 2004 et 4,2% en 2005." ... et, quand bien même l'année 2003 a été marquée « par une reprise de la croissance du secteur agricole estimée à 16% en termes réels », c'est surtout en raison de bonnes conditions climatiques.

Comment se fait-il que nous assistions à un tel paradoxe ?

Evidemment, cela ne signifie pas que le reste du monde et, particulièrement, l'union européenne s'en désintéressent. Depuis des décennies déjà, des accords de coopération ont été signés notamment entre l'union européenne et le monde arabe. Et, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, il y a lieu de signaler au moins les suivants⁸ :

1-L'**Accord européen** instaurant une union douanière avec la Turquie : 31-12-95

2-Les **Accords euro-méditerranéens** établissant une association [(Accords nouvelle génération prévoyant au terme de 12 ans une zone de libre-échange pour les marchandises et une libéralisation accrue des produits agricoles, octroi du régime de la nation la plus favorisée sur les services et examen dans un délai de 5 ans de leur libéralisation, libre circulation des capitaux et des paiements)]: Jordanie : 24-11-97 ; Maroc et Tunisie: 01-03-00 ; Egypte : 25-06-01.

3-Les **Accords méditerranéens de coopération** [(Accords ancienne génération, préférentiels (libéralisation et plafonds tarifaires pour certains produits industriels ainsi que libéralisation d'une liste de produits agricoles), non réciproques accompagnés d'accords préférentiels sectoriels)]: Algérie, Jordanie, Liban et Syrie : 01-01-78.

4-Autres **Accords de coopération** [(Accords non préférentiels visant une coopération économique dans tous les domaines, le développement et la diversification des échanges via l'élimination des barrières commerciales. Octroi de la clause de la nation la plus favorisée dans les domaines des droits de douane et procédures douanières. Engagement à ne pas introduire de nouvelles barrières dans l'attente d'un accord (négociation du mandat en cours) visant à développer les échanges commerciaux)]: Conseil du Golfe arabe (Bahreïn, Koweït, Oman, Emirats Arabes Unis et Arabie Saoudite) : 01-01-90.

5-Les **Accords-cadres de coopération**, accords de coopération, accords de coopération relatifs au partenariat et au développement et accords de coopération commerciale et économique [(Accords non préférentiels destinés à promouvoir la coopération commerciale et de développement ainsi que la diversification des échanges, octroyant le traitement de la nation la plus favorisée. Coopération pour éliminer les obstacles non tarifaires et para-tarifaires. Pour la plupart, avec clause évolutive pour augmenter les niveaux de coopération)] : Yémen : 01-07-98.

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, cet intérêt semble même renforcé. Ainsi, à titre d'exemple, pour en revenir à l'année 2004, il faut souligner que 709 millions d'euros ont été affectés à la coopération

⁷ Slimani Salah– Baisse de la croissance en Algérie pour 2004-2005, selon l'OCDE –El Watan – Algérie-dz.com : A la Une en Algérie du samedi 10 juillet 2004

⁸ Site Union Européenne –Principaux accords de la Communauté européenne avec les pays tiers



et à l'aide extérieure aux partenaires sud-méditerranéens. L'Egypte a été le principal bénéficiaire avec 164,5 millions d'euros, suivi du Maroc (156 millions), la bande de Gaza et la Cisjordanie (73,5 millions), la Syrie (55), la Jordanie (36,5), la Tunisie (24), le Liban (19,5). Les financements de la coopération régionale ont, quant à eux, atteint 125,5 millions d'euros et concernent des secteurs variés comme le programme énergétique, l'environnement, l'éducation, la culture, le transport, la navigation par satellite et l'éducation. Ainsi, au total, les contributions de l'UE dans ce pays portent à 6,156 milliards d'euros l'aide totale depuis le lancement du processus de Barcelone⁹. C'est ce qu'a annoncé vendredi 26 novembre 2004 la Commission européenne à la veille de la réunion (prévue les 29 et 30 novembre à La Haye) des 25 membres participant à ce processus qui regroupe 35 Etats, dont 25 de l'Union européenne et 10 du pourtour du Bassin méditerranéen, notamment l'Algérie.

Comme tant d'autres pays arabes, notre pays, quant à lui, a marqué, depuis trois ou quatre ans, son souhait de participer un peu plus activement au système commercial multilatéral, en signant l'accord d'Association avec l'Union Européenne (avril 2002) et en cherchant à accélérer son accession à l'OMC, prévue pour 2005.

En fait, ce désir d'arrimage a toujours existé, même à l'époque de l'Algérie socialiste. Déjà, en 1976, lorsque l'Algérie et les membres de l'union européenne avaient signé un accord, ils étaient (citons) :

« RESOLUS à instaurer une large coopération qui contribuera au développement économique et social de l'Algérie et favorisera le renforcement des relations entre la Communauté et l'Algérie, et... »

« DECIDES à promouvoir , compte tenu de leurs niveaux de développement respectifs , la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Communauté et à lui garantir un fondement sûr conformément à leurs obligations internationales (...) »

L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, paraphé le 19 décembre 2001 et signé le 22 avril 2002, est donc venu remplacer l'accord de coopération du 26 avril 1976 régissant ses relations avec la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Les principaux éléments de l'accord d'association tournent autour d'un dialogue politique et un dialogue économique réguliers ; l'établissement progressif d'une zone de libre-échange, en conformité avec les règles de l'OMC ; des dispositions relatives à la liberté d'établissement, la libéralisation des services, la libre circulation des capitaux et l'application des règles communautaires de concurrence ; des dispositions dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, le renforcement de la coopération économique, l'établissement d'une coopération sociale et culturelle ; la coopération financière, l'instauration d'un conseil d'association et d'un comité d'association disposant de pouvoirs de décision.

Certes, cette politique d'ouverture reste néanmoins encore très contestée.

Pour preuve¹⁰, en 2000, l'UE absorbait 62,7% des exportations algériennes et fournissait 58,0% des marchandises importées avec un solde en faveur de l'Algérie de 11 250 millions d'euros (2000). Toutefois, l'économie algérienne reste excessivement tributaire de la rente dans le domaine des hydrocarbures et les exportations pétrolières dépassent les 97% des exportations générales. C'est pourquoi l'accord d'association interpelle plus que jamais les pouvoirs publics pour la mise en place de mécanismes aptes à insuffler une nouvelle dynamique au secteur industriel hors hydrocarbures et concurrentiel en prévision de l'ouverture des frontières au libre-échange. A noter que l'agriculture, grâce au Programme national de développement agricole (PNDA), est en train de réaliser des résultats édifiants et prometteurs.

⁹ Imadalou Samira : 55 millions d'euros pour l'Algérie en 2004 –La Tribune : Algérie-dz.com à la Une du dimanche 28 novembre 2004.

¹⁰ Ibalitène Lyès, Algérie-Union européenne : De l'accord de coopération à l'accord d'association –La Tribune du 5 mai 2004.



Néanmoins, il est désormais proposé de donner un contenu plus concret à l'Euromed, en proposant des forums sectoriels (Forum textile, par exemple). Ainsi, entre autres, le textile est fondamental pour les pays du Maghreb. Au Maroc ou en Tunisie, cela représente 40 à 50% des exportations industrielles. Au moment où, comme le craint le professeur De Boissieu¹¹ [2005], les produits chinois vont – c'est le cas depuis le 1er janvier 2005 – pouvoir se répandre sans aucun contingentement sur la surface de la planète, pays européens et pays du Maghreb sont fortement interpellés pour définir une zone de libre-échange ou une union sur un certain nombre de produits comme le textile. Il s'agit là d'un exemple d'activité parmi tant d'autres qui montrent un message fort d'"**association renforcée**" entre les pays de la zone euro et ceux du Maghreb. Certes, dit De Boissieu, il peut y avoir des raisons politiques pour lesquelles l'UMA a quelques difficultés à décoller. Toutefois, il ne s'agit plus de dire aux pays du Maghreb : « Mettez vous d'accord entre vous avant qu'on vous aide ». Non, il faut faire les deux en même temps.

Mais, qu'est-ce qui fait que l'on s'y intéresse tout de même ? Et, surtout, qu'attendent les pays arabes de leur arrimage à l'Euro et pourquoi devraient-ils y tendre ?

C'est à ce type de questionnements que tente de répondre cette communication.

Chapitre 1 : Facteurs de la contre-performance arabe

Tout n'est jamais parfait et rien n'est absolu en économie. Exprimer des besoins, des désirs ou des souhaits peut être à la portée de n'importe quel agent économique. Les satisfaire tous est problématique, du fait des contraintes qui peuvent exister, soit à l'intérieur du pays concerné, soit à son extérieur.

Section 1-Tout d'abord, il faut reconnaître que les Etats arabes comme tant d'autres aujourd'hui n'ont pas l'entière liberté et autonomie de décision

Leurs politiques économiques nationales sont loin d'être décidées de façon libre et indépendante : comme l'a souligné Heller Petr¹² du FMI [2003], Il s'agirait sans doute d'en savoir plus sur les grandes tendances structurelles mondiales qui vont sans doute peser sur les situations budgétaires des pays au cours des décennies à venir :

- 1-Le changement climatique;
- 2-La mondialisation;
- 3-Les tendances démographiques;
- 4-L'interdépendance accrue;
- 5-Les risques pour la sécurité nationale;
- 6-Les mutations technologiques.

Personne n'ignore effectivement que le monde arabe se caractérise par son accroissement démographique (d'où, le boom de l'expression des besoins), par la question de sécheresse (d'où, le problème aigu de l'eau), par sa non intégration complète à l'économie-monde, et, surtout qu'il y a

¹¹ BenYaïche Hichem – Interview de Christian de Boissieu : Benachenou n'est pas dogmatique, mais pragmatique – Le Quotidien d'Oran – in Algerie-dz.com : A la Une en Algérie du dimanche 16 janvier 2005

¹² Heller Peter: Il faut mettre l'avenir à l'ordre du jour. FMI Bulletin –Volume 32 –N°19 – p317–10 novembre 2003



une forte corrélation entre les dépenses budgétaires des pays arabes et les cours du pétrole et, de ce fait, ces pays ont connu une succession de périodes d'essor et de récession. Comme l'ont précisé les experts du FMI¹³ [2003], "en général, les pays producteurs de pétrole (PPP) (comme ceux d'Afrique subsaharienne) n'ont pas été à même d'atténuer les fluctuations liées à la volatilité des recettes pétrolières." Précisons que les échanges internationaux d'hydrocarbures se font en dollars et les manipulations nord américaines ont donc abouti à de très fortes baisses des recettes des pays arabes producteurs de pétrole. D'autres raisons expliqueraient la contre-performance des économies arabes. Selon Al-Hamad¹⁴, « le ralentissement spectaculaire de l'économie de la plupart des pays arabes est dû à un ensemble de facteurs communs :

1-la forte baisse des recettes pétrolières : Le prix nominal moyen du pétrole brut est tombé de 27\$ le baril en 1985 à 12\$ en 1998, avec pour conséquence une chute spectaculaire des revenus, de l'investissement et de la création d'emplois dans la région arabe. Nous faisons exception de certaines courtes phases comme celle que nous venons de connaître en 2004.

2-l'effondrement des économies à planification : Faute d'une vision claire et face aux exigences sociales croissantes d'une population en augmentation, nombre de ces pays (...) ont continué de privilégier l'accumulation de capital physique, en négligeant le développement humain et institutionnel.

3-les politiques macroéconomiques inappropriées : Des taux de change rigides et surévalués ont découragé la production tant des exportations que des produits de remplacement des importations. La politique de taux d'intérêt réels élevés a découragé l'investissement au profit de l'accumulation de dépôts bancaires à court terme et d'autres actifs non productifs. Le recours enfin à des impôts indirects a conduit à de graves distorsions.

4-les politiques protectionnistes : Certains pays ont accepté d'appliquer le Consensus de Washington (initialement destiné à l'Amérique latine). D'autres, surtout les pays riches en pétrole, n'ont pas cru devoir restructurer leurs économies, et leurs taux de croissance sont à présent inférieurs à ceux d'Asie et d'Amérique latine.

5-l'instabilité politique et sociale et la médiocrité des services publics et de la gouvernance : Le "Rapport 2002 sur l'investissement dans le monde" de la Conférence des nations Unies sur le commerce et le développement signale que la part de l'investissement étranger à destination des pays arabes est négligeable: 22 pays arabes ensemble ne reçoivent même pas ce que reçoit Singapour.

6-les taux élevés de croissance démographique : Le taux de croissance de la population, de 2,5% par an en moyenne, entrave le progrès de la plupart des pays arabes. (...). Faute d'avoir été réformé et adapté aux besoins du marché, le système éducatif constitue un véritable obstacle à la modernisation.

7-les pénuries d'eau : Tous les fleuves qui traversent les pays arabes ont leurs sources contrôlées par d'autres nations et il faut éviter des conflits violents à propos de l'eau. »

Ajoutons à cet ensemble de raisons apparemment logiques le fait aussi que les pays arabes subissent les contrecoups, non seulement du *conflit israélo-palestinien*,¹⁵ mais encore ceux du

¹³ Menachem Katz et Ulrich Bartsch : La malédiction du pétrole n'est pas inéluctable-Résumé des travaux de l'Atelier FMI-Banque mondiale -FMI Bulletin -Volume 32 -N°12 -7 juillet 2003 -p194

¹⁴ Al-Hamad Abdellatif Y. - déjà cité- p299.

¹⁵ Voici une anecdote à ce sujet. «**La Tasse de Café**» : Point d'Information **Palestine** n°212 (20 jan. 03) -[traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier]-Site geostrategie.com : proche et moyen orient - Mardi 28 Janvier 2003 -10:20 TU - Kiosque - Proche-Orient / Humour]- « Imaginez que vous êtes dans un café et qu'une mouche tombe dans votre tasse. Que faites-vous ? Voici une analyse behavioriste...! 1-Vous êtes **anglais** : vous balancez le tout - tasse et contenu - et, sans un mot - mais en affichant votre mécontentement - vous sortez du café. ; 2-Vous êtes **américain** : vous extrayez la mouche de la tasse et vous buvez le café. ;3-Vous êtes **chinois** : vous mangez la mouche et vous jetez le café. ;4-Vous êtes **palestinien**, assiégé, affamé : vous mangez la mouche et vous buvez le café. ;5-Vous êtes **israélien** :a) vous vendez le café à l'américain et la mouche au chinois ;b) vous hurlez que votre sécurité est menacée ;c) vous accusez les Palestiniens d'avoir mis délibérément une mouche dans votre café ;d) vous affirmez que les Syriens et les Iraniens encouragent des attaques au moyen d'armes prohibées à insectes massifs ;e) vous attribuez cet attentat horrible au terrorisme palestinien, aux atteintes aux droits de l'homme, à l'antisémitisme, à l'Holocauste, à la Diaspora, à l'Exodus, à la Discrimination contre l'Arche de Noé ;f) vous ordonnez à Arafat d'interdire immédiatement aux mouches de voler en l'air ou



terrorisme international, trop souvent assimilé au fondamentalisme islamique, et indirectement à la nation arabe.

Et, face à la globalisation financière imposée par les Etats-Unis d'Amérique, l'Euro serait sans doute une chance pour les Etats arabes en général et ceux du Maghreb en particulier à la condition de bien s'y préparer.

Et, face aussi à la multiplication des tentatives de regroupement économique un peu partout dans le monde, ces mêmes pays arabes en arrivent à se demander, enfin, si les accords économiques régionaux constituent une phase dans le processus de mondialisation ou s'ils représentent une alternative au multilatéralisme de l'Organisation mondiale du commerce.

Aujourd'hui, il faut admettre le fait que les économistes de tous bords demeurent encore partagés dans leurs jugements des effets des relations internationales sur le développement économique des nations. C'est ainsi que pour certains chercheurs et experts économistes, les relations économiques internationales auront plutôt favorisé certains pays beaucoup plus que d'autres dans les opérations d'accumulation des richesses matérielles et leur auront permis de se constituer des stocks importants en métaux précieux et moyens internationaux de paiement tout en bénéficiant enfin des fortes avancées du progrès scientifique et technique. Ces dernières années par exemple, aidés par certaines organisations internationales, les pays en voie de développement ont souvent dénoncé l'*inégalité des termes de l'échange*, c'est-à-dire le fait que leurs échanges avec le reste du monde sont déficitaires de 20 à 25% et que la tendance est à l'aggravation du fait de l'augmentation du prix des produits industriels et énergétiques, ainsi que de la baisse du prix des matières premières et des denrées alimentaires vendues par les pays en développement. Enfin, pour beaucoup dans ce monde, l'échange international serait l'une des causes les plus directes du maintien de plus des trois quarts des habitants de cette planète dans l'*état du sous-développement et de pauvreté*.

Mais, pour d'autres auteurs, et ils sont nombreux dans ce cas, le commerce international présente tout de même de nombreux avantages dans la mesure où il aura favorisé la *division internationale* du travail, développé la *spécialisation internationale* des productions et, surtout, permis à de nombreux pays d'avoir des *taux de croissance appréciables* en économie. La spécialisation internationale, selon Grjebine¹⁶, permettrait d'offrir aux consommateurs des produits plus diversifiés et au meilleur prix ; quant à la mondialisation des marchés, elle favoriserait les économies d'échelle; enfin, la concurrence internationale stimulerait les entreprises et éliminerait celles qu'on appelle des *canards boiteux* de l'économie.

Quelles sont donc les implications d'une telle situation et de tels paradoxes pour les pays arabes et, particulièrement, ceux du Maghreb ? Quelles politiques économiques faudra-t-il mettre en œuvre pour une meilleure relance économique en toute indépendance ?

Section 2-Implications essentielles de cette dépendance et cette extraversion

Comme le souligne **Jeffrey Frankel** de l'université de Harvard¹⁷, le principal avantage de la participation à une **zone monétaire** tient au développement des **échanges commerciaux**.

d'attirer dans des tasses de café ; g) vous réoccupez la Cisjordanie et Gaza, vous rasez des maisons au sol, vous coupez l'eau et l'électricité, vous humiliez et terrorisez des civils, vous tuez ou mutilez quiconque se trouve en travers de votre chemin ; h) vous imposez une aide militaire supplémentaire au gouvernement américain ; i) vous exigez des États-Unis un prêt sur cent ans de cinquante milliards de dollars - sans intérêts - afin de pouvoir vous payer une autre tasse de café ; j) vous obtenez, du patron du café où cela vous est arrivé, le café gratos à vie, en compensation. » Nous ajouterons, pour notre part, que, si vous êtes arabe, vous n'avez que deux possibilités : k) ou bien vous vous révoltez en lançant des cailloux sur la vitrine du cafetier, mais vous avez intérêt à vous éclipser rapidement et à galoper en courant très vite ; l) ou bien vous tentez de dénoncer à l'ONU le manque d'hygiène de ce cafetier et son manque d'égard pour ses clients arabes, mais ne vous attendez pas à une quelconque résolution punitive de la part de son Conseil de Sécurité qui est souvent gelé par le droit de veto des grandes puissances.

¹⁶ Grjebine André –Science et vie » économie N°30 de juillet - août 1987- p42 et suite

¹⁷ Frankel Jeffrey –Euro, une chance pour les futurs Etats membres–Extrait de la Conférence de Prague « L'adoption de l'euro dans les pays adhérents –Chances et défis » des 2 et 3 février 2004 –Rapport établi par Robert Feldman, Luis Kuijs et Cyrus Sassanpour du département Europe du FMI –Bulletin du FMI –Volume 33 –N° 4 du 8 mars 2004 –p52



Le fait d'appartenir à la même zone Euro pousserait peut-être les pays arabes à échanger davantage, non seulement avec les Européens, mais encore entre eux (puisqu'ils n'auront plus de problème de taux de change et de PPA et que, progressivement, ils parviendraient à une plus grande convergence entre leurs économies leur permettant de faire face à certains **chocs asymétriques**) et à libérer des surplus financiers en devises susceptibles de contribuer à leur croissance durable, actuellement en panne pour une bonne partie d'entre eux. Pourtant, relativement à d'autres pays en voie de développement, le monde arabe et maghrébin disposait d'une certaine avance grâce à sa dotation en facteurs naturels.

A-Politique économique de rapprochement et échec des tentatives opérées avec la zone Euro :

Les autorités tunisiennes ont, dit-on¹⁸, justifié leur empressement à ouvrir le pays par la nécessité d'attirer les capitaux étrangers.

Mais, forte du principe selon lequel le libre-échange n'est bon que pour les autres, l'Union européenne n'a concédé à la Tunisie que des miettes lors de la renégociation du traité en décembre 2000 : alors qu'elle augmentait à la marge les quotas d'huile d'olive et d'agrumes que les Tunisiens peuvent exporter en franchise, elle obtenait un renforcement des avantages accordés à ses exportateurs. Ces derniers pourront vendre à la Tunisie jusqu'à 500 000 tonnes de céréales avec des droits de douane réduits à zéro d'ici à 2005, ainsi que 8 000 tonnes de viande et 9 700 tonnes de lait assujetties à de très faibles droits. Or les coûts moyens d'importation des céréales sont largement inférieurs aux prix de revient des producteurs tunisiens, vu les manipulations de prix auxquelles se livre l'Union européenne avec les subventions aux exportations.

Les avantages d'un arrimage à l'euro sont-ils plus positifs que négatifs (exemple, le risque pour un pays arrimé de perdre son indépendance monétaire et celle de sa politique budgétaire ou le risque de subir la volatilité des capitaux) ?

Selon Paul De Grauwe¹⁹ (Katholieke Universiteit, Leuven), la stabilité des taux de change concourrait à l'établissement d'un **niveau d'inflation** peu élevé, surtout pendant les premiers stades du mouvement de convergence. Le rapport positif entre la **stabilité des taux de change** et la croissance économique est encore plus robuste qu'entre la stabilité des taux de change et l'inflation. Une période de stabilité des taux de change pourrait **affermir les anticipations** et favoriser la stabilité macroéconomique.

De même, comme le souligne Susan Schadler²⁰ (Département Europe du FMI), l'adoption de l'euro comme monnaie nationale offre, non seulement des **avantages** comme la baisse du coût des emprunts et l'existence d'un cadre macroéconomique rigoureux, mais encore **une chance** d'opérer un rattrapage important des revenus grâce à l'expansion du commerce.

Par ailleurs, d'après l'Accord de l'Uruguay Round²¹ lui-même, il est certes reconnu que pendant la mise en œuvre du programme de réforme, les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (et là, nous visons justement les pays arabes en général) risquent de subir des effets négatifs pour ce qui est des approvisionnements en produits alimentaires d'importation suivant des modalités et à des conditions raisonnables. En contrepartie, une

¹⁸ Bessis Sophie, universitaire, auteur de *l'occident et les autres*, la découverte, paris, 2001, et Jendoubi Kamel, président du comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (crlldht) : Un « miracle » tunisien aux pieds d'argile –in Le monde diplomatique -2003

¹⁹ De Grauwe Paul – Euro, une chance pour les futurs Etats membres–Extrait de la Conférence de Prague « L'adoption de l'euro dans les pays adhérents –Chances et défis » des 2 et 3 février 2004 –Rapport établi par Robert Feldman, Luis Kuijs et Cyrus Sassanpour du département Europe du FMI – Bulletin du FMI –Volume 33 –N° 4 du 8 mars 2004 –p53

²⁰ Schadler Susan – Euro, une chance pour les futurs Etats membres–Extrait de la Conférence de Prague « L'adoption de l'euro dans les pays adhérents –Chances et défis » des 2 et 3 février 2004 –Rapport établi par Robert Feldman, Luis Kuijs et Cyrus Sassanpour du département Europe du FMI – Bulletin du FMI –Volume 33 –N° 4 du 8 mars 2004 –p54

²¹ Site Internet de l'OMC – Textes juridiques : les Accords de l'OMC



Décision spéciale de cet Accord avait clairement énoncé des objectifs concernant l'apport d'aide alimentaire, la fourniture de produits alimentaires de base effectuée intégralement à titre de don et l'aide au développement de l'agriculture. Il y est aussi question de l'assistance qui pourrait être apportée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour le financement à court terme d'importations commerciales de produits alimentaires.

De cette façon, l'arrimage à la zone euro se ferait plus en douceur. Doit-on, dans ce cas, continuer à parler d'intégration forcée et sous quelles conditions ?

B-Conditionnalité d'une intégration forcée

Devant ces avantages et ces coûts, le choix s'impose surtout entre une économie fondée jusqu'ici sur des relations interpersonnelles et une économie qui reposerait essentiellement sur des règles et des normes solidement établies et admises et reconnues internationalement. La rationalité doit l'emporter.

1^{ère} implication : Il faut avoir la **paix** chez soi et autour de soi et, dans ce cadre, la condition de cette condition est celle de **faire la paix avec Israël** sinon les problèmes arabes se perpétueront sans cesse. Il suffit qu'une mouche tombe dans la tasse de café d'un israélien pour que les conflits explosent.

Aux yeux des Israéliens, feu le président Arafat (que Dieu ait son âme au Paradis !) avait toujours représenté un obstacle à la paix. Aujourd'hui, il n'est plus là. Aucune des deux parties n'a donc de quoi justifier son refus de conclure la paix. Logiquement, la condition de cette condition de paix avec Israël réside dans la **libération du discours** de ses aspects idéologiques et religieux. Ainsi que le note l'universitaire libanais Radwan Al-Sayyid²² [2002], l'opposition des « islamistes » à la normalisation avec Israël revêt un aspect théologique et sacré, alors qu'il s'agit avant tout d'un *débat politique*.

Même dans les pays du Maghreb, l'incompréhension entre une population extrêmement sensible au drame palestinien et des dirigeants soucieux de s'allier les faveurs de l'Occident explique sans doute pourquoi les événements du 11 septembre ont été considérés²³ par la rue comme une leçon donnée à l'arrogance américaine et à son soutien inconditionnel à Israël dans la crise du Proche-Orient, ce qui a encore creusé le fossé existant entre le peuple déçu et la classe politique. En fait, il s'agit d'éclairer la population et de poser les problèmes *en termes économiques*, loin de tout aspect normatif ou moralisant.

2^{ème} implication : La condition sine qua non de tout projet de développement économique au sein du monde arabe passe par un réajustement de la place occupée par l'administration dans la société arabe et par la **stabilité politique** à l'intérieur de tous les pays arabes et musulmans.

Nous pouvons citer de nombreux pays arabes et musulmans dont le processus de développement est bloqué par des sautes d'humeur de leurs représentants au parlement ou au gouvernement [Exemples : Selon *Stephanie Nebehay* de l'agence Reuters à Genève²⁴, la Commission des droits de l'homme de l'Onu (CDH), composée de 53 Etats membres, a exprimé, vendredi 23 avril 2004, sa préoccupation au sujet de l'ampleur des exactions commises dans la province **soudanaise** du Darfour. Ce n'est que récemment que la question est en train de se diriger vers un règlement final. Récemment aussi, à Téhéran (**Iran**), on souligne²⁵ que : « **La plupart des ministres iraniens menacent de démissionner si le Conseil des gardiens ne revient pas sur sa décision d'invalidier les candidatures de centaines de réformistes aux législatives de février** »].

L'Union Européenne ne se gêne pas, de son côté, pour rappeler aux pays du monde arabo-musulman certaines de leurs caractéristiques idéologiques ou religieuses qui ne seraient pas tout à fait

²² Al-Sayyid Radwan – *Courrier International* du 14/11/2002, Numéro 628

²³ Daoudi Mounia – Site Internet Google – Site RFI-MFI : Maghreb et dirigeants : Le fossé s'est approfondi entre les peuples du Maghreb et leurs dirigeants

²⁴ Yahoo actualités monde – vendredi 23 avril 2004, 19h31

²⁵ Yahoo actualités monde – mardi 13 janvier 2004, 23h39 – Par *Parisa Hafezi et Paul Hughes*



compatibles avec leur intégration à l'euro. C'est le cas, dit-on,²⁶ de la question de taille qui se pose actuellement : "c'est le droit de la Turquie d'entrer dans l'Union européenne (UE). Une question rendue d'autant plus brûlante par la victoire aux élections d'un parti décrit comme islamiste (même si lui-même préfère se définir comme pro-européen) et par les pressions de Washington, qui verrait bien la Turquie fermement liée à l'Europe pour des considérations politiques en relation avec l'OTAN".

3^{ème} implication : l'accord politique et l'aide économique des grandes puissances et, plus particulièrement, des USA. Accord politique et aide économique vont de pair : l'un ne va pas sans l'autre.

Le monde arabo-musulman a besoin de l'**assistance technique** des PDI de l'Occident.

Toutefois, comme l'avait souligné une ancienne ministre africaine²⁷ en 2002, les partenaires du monde dit libre, libéral et démocratique ne sont pas des saints. Ainsi, dit-elle, « Le G 8, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ne sont pas sincères dans leurs résolutions de lutte contre la pauvreté ou pour la protection de l'environnement. Les pluies diluviennes qui s'abattent sur une partie du nord de la planète, les sécheresses et famines en Afrique australe - et que l'Afrique de l'Ouest appréhende - ne suffiront pas à faire fléchir les tenants du « **tout-marché** », en particulier la très puissante administration américaine. Son arrogance n'a pas de limites, qu'il s'agisse de la réparation des préjudices subis par les descendants d'Africains déportés comme esclaves (*conférence de Durban*), des subventions aux exportations agricoles (*sommet de Rome* de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO), du financement du développement (*conférence de Monterrey*), des émissions de gaz à effet de serre (*protocole de Kyoto*) ou de la Cour pénale internationale. »

Selon Mark Perry²⁸, le succès du nouveau plan de paix, la fameuse « *feuille de route* » avancée par le Président américain, dépend de la volonté des Américains. Selon un diplomate américain, "les véritables batailles sur le sort de la région ne se livrent pas au Caire, à Ramallah, Jérusalem ou Amman, mais à Washington". La guerre américaine en Irak, affirme-t-il, "n'a pas été gagnée lorsque les troupes américaines ont déboulonné la statue de Saddam Hussein, mais lorsque le Pentagone a convaincu le président Bush qu'il était vain de chercher une solution diplomatique à la crise". La véritable bataille se jouera donc à Washington.

C'est pour de tels motifs, en fin de compte, que, d'après l'agence de presse Reuters²⁹, les dirigeants arabes présents mardi 3 juin 2003 au sommet de Charm-el-Cheikh en Egypte avaient carrément soutenu George W. Bush dans son désir de mettre en oeuvre la "feuille de route" visant à ramener la paix au Proche-Orient et se sont engagés à s'attaquer au financement des "groupes terroristes." Et, nous comprenons, aujourd'hui, en février 2005, pourquoi la venue de la Secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, a été applaudie par toutes les parties concernées par le conflit.

Il en est d'autant pour Paris, Londres, Bruxelles et Munich qui semblent avoir droit de vie ou de mort sur tout projet d'intégration à l'union européenne. La Turquie bataille depuis un demi-siècle pour parvenir à se faire accepter. Mais, les Européens³⁰ continuent de penser que, malgré d'innombrables concessions, "la Turquie est une démocratie instable dont les fondations ne sont pas encore ancrées dans la société, un Etat de droit aux nombreuses lacunes." Or, la Turquie est loin d'avoir démérité son intégration. Selon Deniz Akagül³¹, maître de conférences à l'université de Lille 1 et spécialiste de l'économie turque, son principal atout est son dynamisme, bien que sa taille soit modeste pour l'instant. Elle correspond tout de même à environ 4,5% de celle de l'Union à 25 et à la

²⁶ Seibt Gustav – Concilier démocratie et conviction religieuse ? – *Courier International* du 14/11/2002, Numéro 628

²⁷ Traoré Aminata D., ancienne ministre de la culture du Mali, auteur du *Viol de l'imaginaire*, Actes Sud – Fayard, Paris – Arles, 2002 – in « *L'oppression du développement* – Site Le Monde Diplomatique.fr de Septembre 2002 – p28 »

²⁸ Perry Mark – "Palestine Report", Jérusalem – Site Internet du *Courier International* du vendredi 9 mai 2003

²⁹ Yahoo actualités du mercredi 4 juin 2003, 7h22

³⁰ Gustav Seibt – Concilier démocratie et conviction religieuse ? – *Courier International* du 14/11/2002, Numéro 628

³¹ Akagül Deniz – La Turquie a un rôle important à jouer dans l'Union européenne – *La Tribune* – édition électronique du 10/25/2004 à 8:31



moitié de celle des dix nouveaux membres qui viennent d'y adhérer. Quant au revenu par habitant, il correspond à un peu moins d'un tiers de la moyenne de l'UE à 15. Mais il s'agit d'une moyenne qui cache des disparités de développement entre l'Ouest développé du pays et l'Est qui est à la traîne. L'Ouest représente un marché équivalent à ceux de la Grèce et du Portugal réunis, ou bien encore il s'agit de 15 millions de consommateurs disposant d'un pouvoir d'achat équivalent à la moyenne de l'Union européenne (UE).

De plus, la Turquie est un partenaire particulièrement dynamique, surtout depuis l'union douanière réalisée en 1996. Aujourd'hui, la part de l'UE dans les échanges commerciaux dépasse les 50% et la Turquie est le septième partenaire de l'UE. Et le potentiel de l'économie turque est important. Le taux de croissance annuel du PIB dépasse les 4% depuis 1990. Après les 8% et 6% de croissance en 2002 et 2003, les experts s'attendent à un taux de 10% pour 2004. Malgré cela, entre-temps, le 1^{er} mai 2004 à Dublin, l'Europe avait fêté joyeusement l'entrée dans l'Union de dix (10) nouveaux Etats membres, faisant d'elle un ensemble gigantesque de vingt-cinq (25) pays, non arabes et non musulmans surtout.

Le politique l'emporte sur l'économique. La raison (ou la loi) du plus fort est toujours la meilleure.

Mais, existe-t-il tout de même des forces qui pourraient donc susciter un renouveau et l'amélioration générale des résultats économiques du monde arabo-maghrébin ou arabo-musulman?

Chapitre 2 : Facteurs de la relance arabe

Pour saisir les forces du renouveau éventuel, il faut tenir compte de ce qui a bien pu changer et évoluer aussi bien d'un côté que de l'autre rive de la Méditerranée.

Entre autres, précisons que si les 146 membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont apparus divisés jusqu'ici sur le rythme et l'ampleur de la baisse des tarifs des produits non agricoles, il faut ajouter le fait que la position européenne constitue «une solution à mi-chemin entre les positions les plus éloignées»

Précisons également que si, d'après les données de l'encyclopédie Universalis³², la C.E.E. était, en 1990, le premier exportateur (32% de part de marché) – la France seule occupant la deuxième position – devant les États-Unis (20%) et le Japon (7%), aujourd'hui l'UE craint de plus en plus la concurrence des pays asiatiques, dont l'avancée en Europe est fulgurante. De surcroît, le démantèlement d'ici à 2005 de l'Accord multifibres verra revenir sur le marché européen la production textile ultra compétitive des pays asiatiques.

D'après Eurostat, l'Office statistique européen à Luxembourg, le PIB de la zone Euro augmenterait d'environ seulement un demi point (0,3 à 0,4%) ces dernières années. Il est non moins vrai que, si les investissements s'y sont faits plus rares, c'est parce que la Banque centrale européenne a toujours refusé de baisser ses taux en invoquant des incertitudes économiques mondiales trop grandes, notamment celles liées à la dernière guerre de l'Irak..

En tous cas, dès mars 2003, le gouvernement français déclare officiellement qu'il ne croit pas que le développement des pays pauvres passe par le libre-échange. Ainsi, opposée aux Etats-Unis et elle-même divisée, l'UE semble avoir révisé son point de vue sur ses futures relations avec les pays environnants de la Méditerranée, notamment ceux du Maghreb arabe.

Il est non moins vrai également que, si l'année 2004 a été un très bon cru pour l'économie mondiale, puisqu'on aura fait une croissance moyenne de 4,5 à 5%, d'après les derniers chiffres du Fonds monétaire international, il est relevé, comme souligné par De Boissieu³³ [2005], que non

³² Encyclopædia Universalis France S.A. 1997

³³ BenYaïche Hichem – Interview de Christian de Boissieu du dimanche 16 janvier 2005



seulement il y a eu un écart entre la bonne croissance mondiale et la psychologie qui a été prudente, comme les bourses, mais en outre, la croissance a été très inégalement répartie sur la surface de la planète. Ainsi, en 2004, la croissance américaine a été à 4 – 4,5% pour l'année. Le Japon en 2004 est à 3%. Les grands pays émergents comme la Chine à 9%, l'Inde à 7%, la Russie à 7% de croissance. Et, dans ce contexte-là, l'Europe continentale et en particulier la zone euro sont un peu à la traîne, parce qu'on aura eu, dans la zone euro, une croissance légèrement inférieure à 2% en moyenne (la France a été en 2004 à 2,1 ou 2,2% de croissance).

L'on comprend par conséquent pourquoi la majorité des pays de l'Union européenne ont intérêt à se tourner vers les pays du sud méditerranéen. A malheur, dit-on, quelque chose de bon ! Voilà donc un premier signe encourageant pour conclure entre nous des partenariats profitables. A cela s'ajoutent évidemment, certains facteurs naturels et stratégiques dignes d'intérêt.

Section 1-Avant toute autre considération, la proximité et la position stratégique des pays arabes et maghrébins constituent des motifs d'attraction importants et redynamisent les rapports.

Avec des coûts de transport plus réduits, au vu de la proximité des partenaires, la facilité de communication (anciennes colonies européennes) et un assez bon niveau de qualification, les pays du Maghreb arabe, dont surtout l'Algérie, jouissent de véritables opportunités auprès de la zone euro.

Ainsi, en juillet 2004, la France et l'Algérie ont signé un accord de "partenariat pour le développement et la croissance" portant sur quelque deux milliards d'euros de concours financiers alloués par Paris. Selon un communiqué commun³⁴, "le montant total des concours financiers alloués par la France dans le cadre de ce partenariat s'élève à environ deux milliards d'euros, dont :

- 288 millions d'euros de conversion de dettes en investissements,
- 750 millions d'euros de crédits concessionnels,
- un milliard d'euros de crédits commerciaux garantis".

"Afin de dynamiser la participation des entreprises françaises aux projets d'infrastructures en Algérie, la France a décidé d'ouvrir une enveloppe supplémentaire d'un **milliard d'euros de garanties de crédits par la Coface** destinés à couvrir de futurs contrats, notamment dans les secteurs des transports, des télécommunications, de l'électricité, des hydrocarbures, des biens d'équipement industriel, des services urbains et de l'habitat", précise le communiqué. La coopération entre la France et l'Algérie est renforcée dans plusieurs secteurs stratégiques pour le développement économique et social algérien. La France s'engage d'autre part à soutenir auprès du **Club de Paris** une demande algérienne visant à porter de 10 à 30% le plafond de **conversion de la dette en investissements**.

D'ores et déjà, on sait que l'aide financière octroyée à l'Algérie en 2004 dans le cadre du programme Meda, l'outil financier du processus de Barcelone, est estimée à 55 millions d'euros et qu'un montant de 106 millions d'euros a été dégagé par l'UE au bénéfice de l'Algérie pour l'exercice 2005/2006 du programme indicatif national (PIN) dans le cadre du programme Meda II. Une partie de cette enveloppe financière ira pour la modernisation de l'administration économique et commerciale avec 35 millions d'euros. 20 millions d'euros seront par ailleurs destinés à la mise en place d'une cellule de prospective pour alimenter les centres de décision et accompagner le gouvernement dans sa volonté de formuler des politiques stratégiques sectorielles à moyen terme. Le PIN a également prévu un montant de 20 millions d'euros pour le soutien de la réforme du secteur du transport, la réorganisation du système portuaire, la mise en valeur du réseau ferroviaire urbain et la libéralisation de l'activité aéroportuaire. Le secteur de l'eau a bénéficié du même montant pour l'actualisation de l'inventaire des ressources en eau, entre autres. Le reste des 106 millions d'euros a été destiné au

³⁴ Yahoo actualités finances mardi 27 juillet 2004, 19h54



mouvement associatif (10 millions), à la modernisation de la police algérienne et au renforcement de la bonne gestion des affaires publiques (10 millions)³⁵.

L'on constate que les **investissements étrangers** reprennent bien en Algérie et la croissance algérienne est estimée³⁶ aux environs de 5,8% pour 2004. Récemment³⁷, le conseil d'administration de l'agence américaine Overseas Private Investment Corporation (OPIC) a approuvé lors de sa réunion du 27 janvier 2005, le financement du projet de réalisation, d'une usine de dessalement d'eau de mer à Alger, à hauteur de 200 millions de dollars, a annoncé dimanche 30 janvier 2005 un communiqué de Algerian Energy Company (AEC). Ce financement monté selon la formule du project financing, sans garantie d'Etat ni de la banque, est le premier du genre à être mis en place en Algérie. L'usine de dessalement du Hamma, un quartier situé à l'est d'Alger, sera la première à être réalisée en partenariat en Algérie et en project finance et elle sera la plus grande usine en Afrique utilisant le dessalement par membranes et parmi les plus grandes du monde, indique par ailleurs le communiqué de Algerian Energy Company.

Au cours d'une conférence destinée à présenter la participation américaine à la 37e Foire internationale d'Alger, qui s'est ouverte le 2 juin 2004, l'ambassadeur américain à Alger, M. Richard Erdman³⁸, a affirmé que les relations entre les deux pays « n'ont jamais été meilleures avec des convergences d'intérêts stratégiques, politiques et économiques grandissantes ». Il semble même que ce soit cette avancée américaine que craignent les principaux pays de l'Union européenne, qui se sont finalement décidé à investir dans les pays arabes du pourtour méditerranéen dans leur ensemble.

Des opérateurs algériens et espagnols³⁹ viennent ainsi de monter une société par actions spécialisée dans les produits de santé à usage humain et vétérinaire, dénommée Iberal Algérie du médicament (Iberal SPA). Cette société est dotée d'un capital social de plus de cinq cent millions dinars (552 760 000 DA) détenus en majorité par la société Pakaging Engineering, une entreprise de droit espagnol. En sont également actionnaires deux personnes physiques espagnoles (35 928 actions) ainsi que Digromed SPA, Flash Algérie SPA et deux personnes physiques algériennes (19 343 actions). Elle sera implantée dans la zone d'El Harrach et aura pour objet l'importation, l'exportation, la production, le conditionnement, la commercialisation et la prestation de services relatifs aux produits de santé à usage humain, vétérinaire et cosmétique... L'Espagne est classée parmi les pays ayant investi le plus en Algérie : 2,3 milliards de dollars en investissements étrangers directs en 2003. Elle occupe la quatrième place comme client de l'Algérie. Au cours des trois dernières années, d'importants déplacements d'officiels ibériques et algériens sont enregistrés.

De même, les autres pays voisins de l'Algérie ne sont pas en reste.

Pressée d'apparaître comme un bon élève et en l'absence de toute perspective sérieuse d'intégration maghrébine, la Tunisie a d'ailleurs été le premier pays de la rive sud de la Méditerranée à signer, dès 1995, un traité de libre-échange avec l'Union européenne. Et, récemment, en octobre 2004, le président du groupe touristique français "Accor", Gérard Pellisson, a annoncé un vaste plan d'investissement pour 2005 en Tunisie d'un montant global de près de 70 millions d'euros. Soulignons que le marché français est le premier émetteur de touristes en Tunisie où les prévisions tablent sur plus d'un million de visiteurs faisant oublier au monde l'affaire de l'attentat d'avril 2002 contre la synagogue de Djerba. Il est vrai que le nombre de touristes étrangers se rendant en Tunisie avait connu une baisse de 6% en 2002. dès 2003, avec une population de presque dix millions d'habitants

³⁵ Imadalou Samira : 55 millions d'euros pour l'Algérie en 2004 –La Tribune : Algérie-dz.com à la Une du 28 novembre 2004

³⁶ Yahoo Finance Actualité du dimanche 23 janvier 2005, 17h02

³⁷ Yahoo Actualité Monde du dimanche 30 janvier 2005, 22h37

³⁸ Erdman Richard –Article de Berkouk Safia – Accord open sky entre l'Algérie et les USA – Le Jeune Indépendant – Algérie-dz.com : A la Une en Algérie du mercredi 2 juin 2004

³⁹ Salami Youcef –Algérie -Espagne : Création d'une société pharmaceutique Iberal SPA– La Tribune – in Algérie-dz.com : A la Une en Algérie du mercredi 5 mai 2004



(9,7) et un PNB annuel de 20 milliards de dollars US, la Tunisie possède désormais un PNB par habitant de 2070 dollars US.

Mais si l'hôtellerie est de loin le premier métier du groupe en termes de revenus (71 % du chiffre d'affaires), Accor, présent dans 140 pays et fort de 158 000 collaborateurs, est aussi la référence en matière de titres de services (avec les célèbres Tickets Restaurants) et se positionne dans les agences de voyages, avec sa participation dans Carlson Wagonlit Travel ou Frantour, les casinos, la restauration (Lenôtre) et les services à bord des trains (Compagnie des wagons-lits). Ainsi, au Maghreb, Accor⁴⁰ ne se limite pas à la Tunisie et a signé, le vendredi 21 janvier 2005 à Paris, un contrat pour la construction de 36 hôtels en Algérie avec un partenaire local, qui n'est rien d'autre que l'entreprise Mehri Djillali, le milliardaire algérien. "La première étape est de commencer avec six hôtels dans les principales villes d'Algérie, dont deux dans la capitale Alger", a expliqué Djillali Mehri, patron du groupe Mehri, partenaire d'une coentreprise avec le français. Accor et Mehri détiennent chacun 40% de la coentreprise de BTP, le reste appartenant à une institution financière non précisée.

Face aux pays riches de la rive Nord, les pays maghrébins ne semblent donc plus condamnés à la précarité, à l'analphabétisme, au chômage, à la sous-alimentation, aux famines et aux maladies.

Sur quels points forts, sur quelles forces et sur quels atouts pourront-ils s'appuyer pour mettre en exécution des politiques économiques de développement réel, humain, soutenable et durable ?

Section 2-Ensuite, l'impact d'une réelle intégration maghrébine

En dépit de certains *discours triomphalistes*, comme l'écrivait il y a quelques années un journaliste algérien⁴¹, et sans verser dans le maghrébo-scepticisme, il faut tenir compte de la réalité toute crue de l'Union du Maghreb Arabe, qui se résume de la façon suivante :

21-Une faiblesse des échanges intra – maghrébins : l'examen de ces échanges montre que ce commerce oscille entre 2 et 5 % du total des échanges extérieurs de cette région ;

22-La résurgence des égo-centrismes nationaux : ainsi, en réaction à la décision marocaine d'imposer le visa d'entrée aux algériens, l'Algérie a procédé à la fermeture de ses frontières terrestres avec le Maroc depuis septembre 1994 ; la Libye, de son côté, menace de se retirer de l'UMA si les autres membres ne sont pas solidaires avec elle dans l'affaire de Lockerbie ; la Tunisie ne cesse de pratiquer le perpétuel jeu des alliances régionales et internationales au gré de ses intérêts économiques ; la Mauritanie, enfin, ne sait plus sur quel pied danser exactement en sa double qualité de membre à la fois de l'UMA et du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique : convention de Lomé au Togo de 1975 signée avec la CEE.)

23-Une tendance à privilégier les rapports verticaux avec l'Europe au détriment de la coopération intra – maghrébine : l'Union européenne intervient, en effet, pour une moyenne de 70% du total des échanges extérieurs des pays du Maghreb. L'exemple le plus récent des obstacles à l'UMA et le plus révélateur en est le fameux projet de « zones de libre – échange » (ZLE) que les Etats du Maghreb ont finalisé « séparément » avec l'Union Européenne sous les termes de « Accord de Partenariat avec l'Europe »

Le « maghrébo-scepticisme » ambiant n'est, en réalité, qu'un « maghrébo-défaitisme » ; aucun des cinq pays actuels (et bientôt six) du Maghreb ne pourra accomplir seul les réformes nécessaires qui leur permettront de lutter efficacement, tout à la fois, contre le sous-développement (la pauvreté) et la concurrence internationale (l'inégalité). S'il est, en effet, facile de faire des promesses aux différents peuples qui les composent, il est encore plus difficile aux Etats du Maghreb de faire accepter au moins deux priorités essentielles ainsi que les obligations qui en découlent, à savoir :

⁴⁰ Yahoo Finance Actualité du dimanche 23 janvier 2005, 17h02

⁴¹ El-Watan le 17-2-1997



1-la première consiste à **augmenter les capacités de production de l'UMA**, c'est-à-dire accroître les équipements productifs des entreprises maghrébines ainsi que les infrastructures collectives des sociétés maghrébines en transport, communication et recherche susceptibles de stimuler la productivité du travail ;

2-la seconde consiste, évidemment, à **abaisser les coûts du travail** tout en réduisant les rigidités de l'emploi générées par les anciens dirigismes économiques.

L'Algérie et ses autres compagnes en ont-elles les moyens nécessaires et les possibilités suffisantes ?

En fait, avec une superficie totale de plus de 6 millions de km², même avec de fortes disparités d'un pays à l'autre, le Maghreb forme, depuis plus d'un millénaire, une unité géographique, linguistique et religieuse. Et, c'est sans doute là *son premier avantage comparatif*, un avantage que ne possède pas l'U.E.

Créée en 1989, l'UMA qui regroupe les cinq pays du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye) est, malheureusement, une structure moribonde en raison du profond différend entre l'Algérie et le Maroc sur le conflit du Sahara Occidental, un territoire annexé par Rabat en 1975.

Ainsi, le sommet des chefs d'Etat de l'UMA⁴², prévu pour les 23 et 24 décembre 2003 à Alger, a été annulé, officiellement parce que la Libye en aurait fait la demande. En réalité, cette annulation semblait acquise dès le 21 du mois, à l'arrivée du chef de la diplomatie marocaine, Mohammed Benaïssa, quand ce dernier a annoncé que le roi Mohammed VI ne se déplacerait pas à Alger pour ce sommet et qu'il avait été désigné pour le représenter. Dans le même temps, on redoutait également l'absence du dirigeant libyen Moammar Kadhafi et du président mauritanien Maaoua Ould Sid'Ahmed Taya. Précisons que ce sommet des chefs d'Etat devait avoir lieu en 1994, puis en 2002. Depuis sa création en 1989 à Marrakech, la bonne marche de l'UMA est empoisonnée par les différends entre Alger et Rabat.

Ajoutons un autre frein à l'édification maghrébine: les rapports mauritano-libyens. Tripoli ne veut pas travailler au sein de l'UMA, sous le prétexte que Nouakchott a établi des relations diplomatiques avec Israël, alors que la Libye siège pourtant avec la Mauritanie au sein de la Ligue arabe, de l'Union africaine et des Nations unies. Par ailleurs, l'Algérie a décidé d'abandonner la présidence, normalement tournante, de l'UMA qu'elle occupait depuis 1994 quand la Libye avait alors refusé de l'assumer.

De plus, en **juillet 1994**, les autorités marocaines⁴³ avaient unilatéralement **décidé d'instaurer un visa** pour les ressortissants algériens, à la suite d'un **attentat à Marrakech**, que les services marocains avaient alors imputé à leurs collègues algériens. Les frontières terrestres entre les deux pays avaient été fermées à cette époque par le Maroc.

Ce qui est certain, c'est que la circulation des personnes n'a jamais été interrompue entre les divers pays du Maghreb. Les visions de coopération aussi ne manquent pas et le fait d'avoir appartenu à un type commun de colonisation et à une même zone franc constitue peut-être là aussi un avantage.

Ce n'est donc pas un hasard si, d'après les mass média,⁴⁴ "la compagnie aérienne marocaine, la Royal Air Maroc, (RAM) compte s'installer à Oran. Les responsables de la compagnie aérienne marocaine sembleraient très intéressés par les opportunités qu'offre la destination d'Oran, notamment la présence de près de 3.000 travailleurs chinois dans cette ville.

De même, de Rabat, les mass media⁴⁵ ont annoncé qu'une rencontre économique et commerciale algéro-marocaine de trois jours avait débuté vendredi 4 février 2005 à Casablanca avec un appel pour la création d'un conseil des affaires et l'institution d'une chambre de commerce commune aux deux pays et s'était poursuivie samedi par des visites de PME marocaines et des

⁴² Yahoo actualités du mardi 23 décembre 2003

⁴³ Yahoo actualités monde lundi 2 août 2004 : La réouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc examinée par deux commissions

⁴⁴ Site Internet Le quotidien d'Oran du lundi 4 octobre 2004

⁴⁵ Algérie Presse service du 5 février 2005 –Site Internet : <http://www.aps.dz/fr/welcome.asp>



contacts entre opérateurs algériens et marocains sur les opportunités d'affaires à mettre en place entre les deux pays.

Section 3-De façon globale, le monde arabe et maghrébin possède un certain nombre d'avantages comparatifs, qui constituent autant d'atouts pour le développement économique

De fait, les pays du pourtour sud-méditerranéen, comme ceux du Maghreb arabe, disposent de quelques richesses naturelles fort appréciables. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte géographique pour s'en rendre compte.

D'ailleurs, l'investissement extérieur et étranger reste essentiellement concentré dans le secteur énergétique comme en Tunisie ou en Algérie. C'est à la fois un avantage et un handicap. Par exemple, en Tunisie⁴⁶, essentiellement concentré dans le secteur énergétique et irrégulièrement dopé par la vente de quelques fleurons du patrimoine de l'Etat comme les cimenteries ou, plus récemment, 52 % du capital de l'Union internationale de banque (UIB), l'investissement extérieur ne suit pas, malgré l'accélération des opérations de privatisation depuis 2001.

En tous cas, en Algérie, le secteur des hydrocarbures représente un véritable atout pour l'Etat dans le plan pour la relance économique initié par le président Bouteflika. Ainsi, avec **31,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2004**, la compagnie pétrolière algérienne Sonatrach demeure l'entreprise la plus performante d'Afrique, selon le classement publié dans le hors série "Les 500" du magazine "Jeune Afrique –L'Intelligent"⁴⁷. Sonatrach a également enregistré 28,5 milliards de dollars d'exportations pétrolières, tandis que celles de ses associés ont atteint trois milliards de dollars. Le chiffre d'affaires qu'elle dégage représente **43,8% du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie** et 5% de celui du continent africain.

Comme productions agricoles, le Maghreb possède notamment des cultures méditerranéennes (céréales, olives, agrumes et vignes) sur toute la frange nordique ; des cultures extensives et de l'élevage de moutons et de chèvres, particulièrement entre le Nord et le désert ; et, enfin, des cultures tropicales, comme en Mauritanie. Comme productions minérales, le Maghreb possède notamment du fer, des phosphates, du charbon, du pétrole et du gaz et bien d'autres produits en sous-sol (uranium).

Par ailleurs, les pays du Maghreb arabe sont dotés naturellement de paysages à forte connotation touristique pour peu que l'on y prête plus d'attention, plus de soins et plus de bonne gestion pour y attirer les étrangers, durant toute l'année, en leur faisant oublier la décennie écoulée qui fut caractérisée par des actes de terrorisme et, particulièrement, la journée du 11 septembre 2001 à New York.

Ainsi, constate un bulletin du ministère marocain des Finances⁴⁸, les visites de touristes américains au **Maroc** ont baissé de 26 % durant les 10 premiers mois de 2002, marquant le plus fort recul parmi les visiteurs étrangers dans le royaume. Avec **1,9 million de touristes étrangers de**

⁴⁶ Bessis Sophie et Jendoubi Kamel– déjà cités – Le monde diplomatique -2003

⁴⁷ Yahoo Actualités Monde du mardi 1 février 2005, 16h43

⁴⁸ Les touristes américains boudent le Maroc – Site geostrategie.com : Afrique du lundi 6 Janvier 2003-7:15 TU- Kiosque – États-Unis / Maroc – Jeune Afrique/L'Intelligent du 3 jan. 02



janvier à octobre 2002, le flux global a régressé de 5,8 % par rapport à la même période de 2001, précise **Actualités économiques nationales**, édité par le dit ministère.

A côté de ces atouts naturels, il faut préciser que les pays du Maghreb ont accompli un certain nombre de progrès en matière d'infrastructures de base et d'organisation sociale : la condition de la femme s'est améliorée dans la plupart des pays arabes et maghrébins, le taux de scolarisation a progressé de plus de 150% dans l'ensemble du monde arabe, soit à un rythme unique au monde, et la qualité et la viabilité du processus de réforme continuent de se poursuivre.

Que reste-t-il aux pays arabes et maghrébins à entreprendre maintenant ?

Chapitre 3 : Priorités de la politique arabe

Pour le professeur De Boissieu, il y a la question de la souveraineté économique, monétaire et financière nationale, mais le débat se situe aussi au niveau des groupes de pression. L'impression prévaut que si l'on ouvre le système en libéralisant, on va remettre en cause un certain nombre de rentes et d'avantages constitués.

Ainsi, les banques algériennes sont un peu trop frileuses, car craignant de voir leur rôle réduit dans les financements du fait de l'essor des marchés bien que l'expérience mondiale montre que tout le monde a intérêt à ce qu'un système bancaire et financier se modernise, se libéralise et s'ouvre.

Les entreprises doivent trouver à mieux financer leurs projets, les banques et les banquiers doivent s'en trouver mieux et les marchés également. C'est ainsi que l'image du pays s'améliore, en attirant des capitaux de l'étranger plus facilement.

Ce faisant, De Boissieu⁴⁹ estime qu'il n'y a pas, à terme, de perdant dans cette affaire. C'est une phase de transition. Le rôle de la politique économique - et des politiques - est de gérer ces moments, et de faire en sorte que les perdants potentiels soient indemnisés ou, en tout cas, pris en charge, d'une manière ou d'une autre. C'est une première leçon, dit-il, que j'ai tirée à la suite de cette expérience de vingt ans.

Les pays maghrébins doivent eux aussi savoir tirer des leçons de leur passé et des expériences des autres pays, pour ne plus commettre les mêmes fautes ou erreurs et, surtout, rattraper leur retard et devenir compétitifs à temps.

Section 1 : Savoir tirer profit des leçons des autres et du passé

Pour Guittian⁵⁰ [1999], l'impact de la crise sur l'économie mondiale soulève, dans le débat actuel sur la « **globalisation** », deux séries de questions distinctes, mais étroitement liées :

21-L'une met en doute le fonctionnement efficace des marchés, ce que l'on appelle le **Consensus de Washington**.

22-L'autre met en doute l'intérêt pour les pays d'un système ouvert de mouvements de capitaux.

Fondamentalement, ces doutes nous amènent à nous interroger sur le **rôle des autorités et de la politique économique** dans le fonctionnement des économies nationales.

⁴⁹ Interview de Christian de Boissieu par BenYaïche Hichem – déjà cité – janvier 2005.

⁵⁰ Guittian Manuel, ancien chef du Département de la monnaie et des changes du FMI – Les conséquences des flux financiers mondiaux sur la politique économique – revue Finances & Développement- mars 1999-p27-28



L'un des principaux défis, poursuit Guitiàn, qui se posent est de **faire supporter par le marché le coût de toute erreur d'arbitrage** ou de tout manque de différenciation entre les situations..."Accepter les contraintes de la mondialisation, nous dit Guitiàn, est une attitude plus positive mais aussi plus courageuse (...) Cette attitude exige aussi un **consensus** sur la façon de contrer les répercussions peu souhaitables, en particulier la **perte d'autonomie en matière de politique économique**. Les pays formulent actuellement des normes qui pourraient servir de base à un consensus international." En outre, ils s'entendent entre eux sur leurs propres politiques, afin notamment de **limiter leur pouvoir discrétionnaire** dans les domaines susceptibles d'entraîner de telles répercussions, apportant ainsi une solution cohérente à la perte d'autonomie subie de facto à cause de la mondialisation. Le véritable défi qu'ils doivent relever est d'**institutionnaliser** (par de nouvelles règles du jeu) **cette perte d'autonomie**.

Précisons, pour notre part, que le rapport de l'OCDE 2004-2005 considère que « parmi les faits marquants de ces trois dernières années sur le plan macroéconomique, il faut relever la volonté des autorités algériennes, **tirant profit des enseignements du passé**, d'atténuer autant que possible l'impact de la volatilité du prix du pétrole sur la stabilité du cadre macroéconomique ». Cette volonté s'est notamment manifestée par « la création d'un fonds dont la principale mission est de réguler les recettes pétrolières en recevant toutes les recettes non budgétisées ». Ce fonds servira à compenser les moins-values pétrolières et à réduire la dette publique.

De plus, ajoute l'OCDE⁵¹, « l'Algérie a fait preuve d'une certaine amélioration de sa **capacité institutionnelle**, lui permettant de maintenir ses équilibres macroéconomiques internes et externes à des niveaux acceptables dans un contexte de relance économique par la demande »

Section 2-Assurer la bonne gouvernance

Comme l'a précisé Guitiàn⁵² [1999], la crise mexicaine de 1994-1995 a, entre autres, montré le rôle capital que revêtent trois éléments essentiels dans une politique économique, à savoir l'**information**, les stratégies de **gestion de la dette** et la solidité des **secteurs financiers**. La crise qui s'est amorcée ensuite en Asie en 1998 a, quant à elle, souligné l'importance d'une **bonne gouvernance** et d'une indépendance totale entre l'Etat et les autres secteurs de l'économie.

Aucun pays ne peut s'intégrer dans l'économie mondiale s'il ne respecte pas le principe de la **primauté du droit**, ne dispose pas d'un **système judiciaire indépendant** ni de règles transparentes en matière de **comptabilité** et de déclarations financières. C'est ce que dit la Conférence Per Jacobson⁵³.

La « **crise de l'Etat – Providence** » soulève alors des questions d'ordre éthique, comme tendait déjà à l'expliquer Sandretto⁵⁴ en 1994. "L'inadéquation des services publics et collectifs et notamment celle du service des retraites et de protection sociale ne sont pas seulement « financières », écrivait-il. Plus profondément, cette inadéquation s'étend à la logique même du "**système**" (logique de société assurancielle) que la crise économique tend à éroder".

Dans le contexte actuel, nombreux parmi les experts de la Conférence Per Jacobson sont à préconiser que l'intervention de l'Etat dans l'économie devrait se limiter à trois grands rôles, à savoir garantir la fourniture de services publics de grande qualité, ensuite assurer l'existence d'un système juridique national qui applique les lois et les contrats avec équité et efficience et, enfin, gérer la macroéconomie de manière à préserver la stabilité économique et l'harmonie sociale. L'expression de « bonne gouvernance » est devenue le leitmotiv du succès d'une bonne intégration à l'économie monde. La Banque mondiale, qui en est la source première, en a précisé les contours, les critères et les conditions. Mais, dans l'ensemble, il y a des priorités.

⁵¹ Slimani Salah–10 juillet 2004 –déjà cité.

⁵² Guitiàn Manuel –déjà cité –p28

⁵³ Conférence Per Jacobson...Les pays arabes doivent se fixer des priorités claires pour donner de l'élan aux réformes – FMI Bulletin –Volume 32 – N°18–27 octobre 2003 – p300

⁵⁴ Sandretto René –« Rémunérations et répartition des revenus »-Hachette-Paris-1994 p308



Section 3-Maîtriser le secteur informel, réformer le secteur bancaire et encourager la PME

Ce sont là les vraies priorités d'une politique économique efficace.

Depuis quelques années, selon ASSIDON, on se préoccupe de l'existence des **marchés financiers parallèles**, mais l'étude de leur fonctionnement est encore embryonnaire et fragmentaire. En l'état actuel, on peut dire qu'ils recouvrent des réalités différentes suivant les pays, mais qu'ils sont fortement ancrés dans ces réalités. Ils répondent principalement à **deux fonctions** : une fonction de **financement** et une fonction de **spéculation**. Pour simplifier, on peut considérer que les "tontines" africaines relèvent de la première catégorie, les marchés noirs de devises de la seconde. (...).

L'approche des marchés financiers parallèles, inspirée par les théories économiques dominantes, consiste à considérer que l'épargne, en allant à la banque, financera plutôt des investissements "productifs", moins de manifestations sociales (mariages, enterrements) et moins de biens de consommation durables ; les intermédiaires financiers seraient garants d'une "**rationalité**" économique supérieure à celle des agents pris isolément⁵⁵. Comme le propose De Boissieu⁵⁶ [2005], "il faut (donc) consolider le système bancaire, avoir donc des banques qui respectent les standards internationaux du point de vue prudentiel (ratios de solvabilité, etc.). Il faut mener tout cela en même temps, et puis, c'est très important, développer l'esprit d'entreprise. Sur ce point, nous ne pouvons donner notre accord, parce qu'en Algérie les banques sont loin d'avoir fait preuve d'une telle rationalité à chaque fois. Le phénomène de la corruption, lié à celui de la spéculation, fait que des sommes considérables sont issues des banques pour financer des opérations à très court terme dans le secteur informel au lieu d'encourager la création officielle de PME.

Or, comme l'a dit encore De Boissieu [2005], "qu'est-ce qui crée la richesse au départ ? Ce n'est pas l'Etat, c'est l'entreprise. Il faut développer, habiliter et réhabiliter la fonction d'entrepreneur et la prise de risques. Et accorder une attention particulière aux PME. Dans les pays du Maghreb, comme d'ailleurs en France, les PME jouent un rôle moteur dans le tissu productif. En Algérie, il n'y a pas que les entreprises d'hydrocarbures, même si le pétrole est très important."

Malheureusement, jusqu'à récemment, il a été clairement constaté que "la création d'entreprises en Algérie reste encore soumise à des procédures bureaucratiques qui "coûtent du temps et de l'argent", selon le nouveau rapport de la banque mondiale⁵⁷ intitulé "La pratique des affaires en 2005: éliminer les obstacles de la croissance".

L'une des actions à mener consisterait également à poursuivre l'opération de privatisation des EPE qui représentent de véritables tonneaux des Danaïdes en matière de fonds publics. La bonne gouvernance consiste, dans ce cas aussi, à clarifier les droits de chacun et, particulièrement, les droits de propriété.

Finalement, il ne s'agit plus de compter uniquement sur le « Don de la Nature » et de ne plus continuer à centrer le développement algérien autour de la seule rente pétrolière et gazière, mais de diversifier la production nationale (tous secteurs confondus) parce que, et nous terminerons encore par les paroles du professeur De Boissieu [2005], "*personne ne sait ce que sera le prix du baril dans cinq ans. En revanche, dans cinq ans, l'Algérie, elle, aura toujours besoin de vivre !*"

Conclusion générale :

Sur la base de nos différentes remarques, comment résumer une politique économique et monétaire face à la zone euro, qui soit tout à la fois réaliste et efficace, utile et unifiée ?

⁵⁵ ASSIDON Elsa, Le développement, comme promesse de financement- Esquisse d'un bilan- in "Dette ou Financement du Développement"- Colloque organisé par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) en septembre 1990- éd.L'Harmattan, 1991-p133

⁵⁶ Interview de Christian de Boissieu par BenYaïche Hichem- déjà cité – janvier 2005.

⁵⁷ Yahoo finance France du vendredi 10 septembre 2004



Susan Schadler⁵⁸ (du Département Europe du FMI) estime que l'adoption de l'euro comme monnaie nationale offre, non seulement des avantages comme la baisse du coût des emprunts et l'existence d'un cadre macroéconomique rigoureux, mais encore une chance d'opérer un rattrapage important des revenus grâce à l'expansion du commerce. Cependant, au cours de la période précédant immédiatement l'adoption de l'euro, les pays pourraient être exposés à certains risques potentiels tenant à la volatilité des flux de capitaux, à l'augmentation soudaine du crédit, au gonflement de la valeur des actifs, aux emprunts en devises par les résidents et à l'attitude circonspecte des marchés financiers.

Cette experte internationale fait allusion surtout aux Etats européens futurs membres de l'union. Cependant, il ne serait vain de reprendre les mêmes conseils qu'elle leur adresse en vue d'atténuer ces risques potentiels. Elle leur préconise des politiques économiques et monétaires visant trois choses :

1-Procéder à un *assainissement des finances publiques* qui soit axé sur une gestion prudente de la dette et cherche à compenser la montée en flèche prévisible de la demande du secteur privé;

2-Ramener *l'inflation à un niveau inférieur* ou égal à la moyenne de la zone euro augmentée des effets Balassa-Samuelson dus aux gains de productivité dans le secteur des biens échangeables ; *« Alors que les salaires augmentent avec la productivité dans le secteur des biens échangeables, ils font aussi monter les salaires dans le secteur des biens non échangeables. Dès lors, pour maintenir les marges bénéficiaires, les prix des biens non échangeables doivent augmenter par rapport à ceux des biens échangeables. »* C'est ce qu'on appelle les effets Balassa-Samuelson.

3-Entreprendre des *réformes structurelles* pour que les marchés de produits et du travail soient souples, le cadre juridique et institutionnel solide et le secteur public non pléthorique.

Nous en tenons compte et suggérons aussi d'élaborer, sur le plan intérieur, des politiques de revenus qui ne soient pas en porte-à-faux avec leurs politiques économiques de développement et, sur le plan extérieur, des politiques d'échange qui ne soient pas en porte-à-faux avec leurs politiques d'intégration économique régionale. A ce titre, nous préconisons de méditer notre thèse sur "l'énergoïsme".

Enfin, le meilleur moyen de s'arrimer à la zone euro avec efficience reste celui de se présenter auprès des partenaires de la rive Nord de la méditerranée en un seul bloc solidaire de ses racines et de ses liens traditionnels mais ouvert à la modernité, l'ingéniosité et à la variété.

⁵⁸ Schadler Susan – déjà citée –p55

**Bibliographie :**

Assidon Elsa –*Le développement, comme promesse de financement*– Esquisse d'un bilan– in "Dettes ou Financement du Développement"– Colloque organisé par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) en septembre 1990 – éd. L'Harmattan– 1991.

Austruy Jacques – Le Scandale du Développement– Editions Rivière et Cie– 1965

Boissieu (Christian de) – Principes de politique économique – Economica, 1978 – réédité 1980 ; **Boissieu** (C.de), Parguez (A.), Zagamé (P.) – Economie du déséquilibre – Economica –1977.

Boumendjel (Saïd) –*Contribution à la réflexion sur les perspectives d'une intégration économique de l'Algérie (et du Maghreb) : Mondialisation ou Régionalisation ?* – Communication faite au Colloque international sur l'espace économique de la Méditerranée occidentale : Enjeux et perspectives– **Bejaia**, les 25 et 26 juin **2000** – colloque organisé par l'Université de Bejaia avec le CREAD–Le **Bréviaire économique du Chercheur** (et de l'étudiant) –D.P.U, Annaba –mai **2003** ; *Vérité des faits et crise de la science économique : thèse de l'Ergoïsme* (ou Contribution à l'explication de la crise de la Science économique et de ses lois : L'économie politique orthodoxe reflète-t-elle la vérité des faits et ses lois sont-elles celles de l'énergie ou celles de l'égoïsme?) – article paru dans la revue Tawassol, université Badji Mokhtar d'Annaba –N°10 de mars **2003** –pp 20-71 ; *Economie de marché ou économie de marchands : les ingrédients d'une réhabilitation existent-ils ?* – article paru dans Le Quotidien d'Oran, à partir du dimanche 21 novembre **2004**, en 6 parties parues successivement les 21, 22, 23, 24, 27 et 28 Novembre.

Kaldor Nicholas– Conflicts in Policy Objectives– Basil Blackwell, Oxford– 1971.

Keynes (J.M) – Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie –Trad. Franç. Payot, Paris–1985.

OCDE : Perspectives de l'emploi –publication annuelle ; **OCDE** : Rapport Mac Cracken, Paris 1977 : *Pour le plein emploi et la stabilité des prix.* ; Site Internet **OCDE**.

Sandretto René – Rémunérations et répartition des revenus – Hachette –Paris – 1994

Sites Internet divers –Site Algérie + Site U.E + Yahoo Actualités, Dossiers et Revues électroniques, etc.

CARTE GEOGRAPHIQUE DES RESSOURCES NATURELLES DU MAGHREB ARABE
(Site Internet Algérie –ressources minières.jpg)



University of Laghouat : April 18-20, 2005

